

# LE CANADA

O. NEVILLE  
IMPORTATEUR DE VINS &  
LIQUEURS EXTRA  
87, Rue Rideau  
Spéciale de famille, porte voisine  
de M. Northwick.

Publié par la Cie. d'Imp.

EDITION QUOTIDIENNE

Oscar McDonnell, Directeur

16ème ANNEE, No. 44

OTTAWA, MARDI 21 AOUT 1888

LE NUMERO : 1 CENT

## LE CANADA

**Pris de l'abonnement**  
ANNUEL, pour la ville, \$4.00  
en dehors de la ville, \$5.00

Tous les lettres, correspondances etc. etc.  
doivent être adressées à  
**OSCAR McDONNELL**  
OTTAWA OFFICE

**BUREAUX ET ATELIERS**  
110 rue St. Patrick  
434 et 436 rue Somerset

## ACTUALITES

L'élection de Halton a lieu aujourd'hui.

M. Paterson député d'Essex est en ville.

M. Burgess député ministre de l'Intérieur est retenu à Winnipeg par la maladie.

Il est rumored que les conservateurs nationaux présenteront un candidat à Montréal-Est.

M. Daoust député des Deux Montagnes a eu ce matin une longue entrevue avec Sir Hector Langevin.

L'hon. M. et Madam Chapleau partent cet après-midi pour Montréal. Madame Chapleau se rendra à Sherbrooke.

Le plus haut pont de chemin de fer aux Etats-Unis, est le Kinzua Viaduc, sur le chemin Erie, 305 pieds de hauteur.

M. Boisvert, député de Nicolet a eu ce matin une longue entrevue avec Sir Hector Langevin pour affaires concernant son comté.

Le sénat américain a refusé hier de ratifier le traité des pêcheries. Les pêcheurs américains sont maintenant à la merci du gouvernement canadien; le modus vivendi n'étant en force que par le bon vouloir du gouvernement au conseil.

L'honorable M. Chapleau doit porter la parole à Haldimand à la grande démonstration politique du 29 août.

Le ministre de la marine ne fera aucune démarche à propos des pêcheries avant que le conseil des ministres se réunisse au complet.

Il y a 100,000 milles de chemin de fer aux Etats-Unis d'Amérique; aussi les Etats-Unis contiennent la moitié du parcours par chemin de monde entier. Ces lignes ont coûté \$9,000,000,000.

Les dépenses légales de M. Turcott dans sa dernière élection aux Trois-Rivières, ont été de \$1,013, tandis que celles de son adversaire M. Olivier n'ont été que de \$329.

L'Interprète est entré dans sa troisième année d'existence. Notre confrère semble être satisfait de son succès jusqu'à présent. Nous lui en souhaitons d'avantage.

Un correspondant nous demande quel réellement gouverne la province de Québec. Nous lui répondons: Le grand vicar gouverne M. Mercier est premier ministre pour la forme et les romages sont les témoins.

On est en train de frapper à Rome la médaille commémorative du jubilé de Léon XIII.

Sur une des faces de la médaille il y a le portrait du pape, sur l'autre les cinq parties du monde prosternées devant le Saint-Père. En exergue, il y a la légende suivante: *Orbis universi obsequia et gratulationes.*

Malgré toutes les histoires des journaux rouges ou noirs, nous tenons pour sûr que le Cabinet s'accorde parfaitement quant au choix d'un candidat pour Montréal-Est. Celui qui sera choisi par le parti à Montréal recevra l'appui du gouvernement.

La date de la démonstration politique à Haldimand est le 29 août et non pas le 3 septembre, tel qu'on a annoncé dans plusieurs journaux. Sir Hector Langevin partira d'Ottawa le 28 vers la démonstration le 29 et reviendra à la capitale le jour suivant.

On mande de Bruxelles que le voyage à Londres du roi des Belges se rattache à la question africaine, et l'on prête à Léopold II le projet de proposer au cabinet de Saint-James la réunion d'une conférence africaine, chargée de régler définitivement la sphère ou, pour mieux dire, les limites dans lesquelles chacune des puissances intéressées, c'est-à-dire la France, l'Allemagne, l'Italie, l'Angleterre, la Turquie, l'Etat du Congo, le Portugal et la Hollande, pourront librement exercer leur influence.

La convention intervenue entre le gouvernement du Manitoba et le Northern Pacific ne paraît guère donner satisfaction dans le Nord-Ouest. On demande des modifications considérables.

D'après cette convention, le gouvernement cède tous les chemins de fer de la province de Manitoba à la compagnie du Northern Pacific, se réservant, cependant, le droit de contrôler le tarif sur le fret. Le Northern Pacific ne devra former aucune sous-gamtion avec le Saint-Paul M. & M. et le Pacifique Canadien.

La province veut le chemin de fer de la Vallée de la Rivière-Rouge pour la somme de \$720,000; mais le gouvernement s'engage à faire voter un subside de \$6,400 pour chaque mille de chemin que construira le Northern Pacific.

Vingt milles devront être complétés cet automne, sur l'embranchement de Morris à Brandon.

La Province fera construire, à ses frais, deux ponts sur la rivière Assiniboine, à Winnipeg et au Portage-la-Prairie; pour cette année on construira des ponts temporaires, sur des pilotes, qui seront remplacés par des ponts en fer l'année prochaine.

La législature provinciale est convoquée pour le 25 courant, par ratifier ou maréché.

## UNE LETTRE DU PREMIER MINISTRE

L'honorable M. Mercier a écrit la lettre suivante en réponse à MM. Hanson Bros., de Montréal, qui lui demandaient s'il approuvait ce télégramme qu'ils ont expédié à Londres :

Montréal, 16 août 1888.

Hanson à Coates.

Ou en a dit beaucoup plus que les faits ne justifient au sujet du projet du gouvernement de Québec pour la conversion de la dette. Avant de passer à l'acte, la Chambre Haute a demandé et reçu du gouvernement une promesse formelle par écrit que le tachat ne serait pas forcé, mais laissé au libre consentement des porteurs d'obligations.

Voici la réponse que le premier ministre a donné à cette lettre, après avoir consulté ses collègues présents au siège du gouvernement :

HANSON BROTHERS,  
42 rue Saint-Jean,  
Montréal, P. Q.

J'ai reçu votre lettre d'hier, ainsi que copie des câblesgrammes échangés entre vous et messieurs Coates de Londres, Ang et en réponse, je suis autorisé à dire que la position prise par vous dans votre télégramme du 16 courant est juste, et que vous pouvez déclarer positivement que le gouvernement renoncera à son projet de conversion s'il ne peut l'opérer du consentement des porteurs d'obligations.

Lorsque la mesure a été présentée à l'Assemblée législative, le trésorier et moi avons fait verbalement la même déclaration, et le douze juillet, lorsque nous discutâmes la seconde lecture de la mesure au Conseil législatif, l'honorable M. Starnes, un des chefs de l'opposition, a posé par écrit au gouvernement la question suivante :

« Je suis opposé à une convention forcée, et avant de prendre une décision finale, je désire savoir si le gouvernement a l'intention, ou si non, d'opérer cette conversion en vertu du consentement des porteurs d'obligations. »

Après m'avoir consulté ainsi que les autres membres du gouvernement, notre collègue, l'honorable M. Garneau, leader du Conseil législatif, a fait par écrit, au nom du gouvernement, la déclaration officielle suivante en réponse à la question de l'honorable M. Starnes: « Je suis autorisé à répondre non et à déclarer que le gouvernement abandonnera le projet de conversion, si celle-ci ne peut être opérée avec le consentement des porteurs d'obligations. »

Après cette déclaration ministérielle, les honorables MM. Starnes et Champagne, deux adversaires du gouvernement, ont été satisfaits de cet engagement et ont voté pour la mesure qui a été adoptée.

Le gouvernement se considère lié par la déclaration en vertu de laquelle cela peut être révoqué, je ratifie ici au nom du gouvernement et je déclare encore que mon gouvernement abandonnera le projet de la conversion si elle ne peut être effectuée avec le consentement des porteurs d'obligations.

Il est évidemment ridicule de parler de force retirer ou désavouer la loi, car elle est parfaitement constitutionnelle et nécessaire pour opérer une conversion volontaire.

En terminant, je puis ajouter que nous sommes extrêmement surpris que d'excellents hommes d'affaires en Angleterre se soient laissés induire en erreur par nos adversaires politiques ici; c'est d'autant plus singulier que les meilleurs établissements financiers d'Angleterre, de France et du Canada nous ont déjà proposé d'entreprendre la conversion.

(Signé)  
HONORÉ MERCIER.

NOS VOISINS ET NOUS.

Les changements survenus dans le bureau de la compagnie du Pacifique ont beaucoup causé, non seulement ici, mais encore aux Etats-Unis. C'est qu'il s'agit de la plus grande compagnie de chemin de fer qui existe, non seulement au Canada, non seulement en Amérique, mais dans le monde entier. Nos voisins en sont venus à nous envier et à nous admirer, comme ils nous ont vu venir toutes nos grandes voies de communication, comme ils nous ont vu établir longtemps la ligne Allard, qui avait son terminus à Portland.

Il est certain que nous savons non pas en parler, mais en agir; nous ne saurions pas en parler, mais en agir. Nous ne pouvons pas en parler, mais en agir. Nous ne pouvons pas en parler, mais en agir. Nous ne pouvons pas en parler, mais en agir.

Le fait est que nous ne sommes plus les débiteurs de nos voisins, mais qu'ils le sont. Les compagnies qui empiètent sur nos terres, le délayage tentative du gouvernement libéral du Manitoba constituant une exception. Il ne voit pas sans déplaisir le Grand Tronc pousser ses ramifications dans l'ouest, après avoir acquis la plus grande partie du réseau du Michigan, et les opérations du Pacifique dans la même direction ne leur sourient pas davantage.

C'est que les lignes et le commerce de l'ouest sont en train de devenir les plus grandes parties du commerce de l'ouest, sans parler du commerce des lignes océaniques et de la côte d'Asie, dont la compagnie du Pacifique a le che à avoir à part.

Evidemment nous ne sommes, comme voisins, il faut compter avec nous. Nous n'avons pas de leçons à prendre sous le rapport de l'esprit d'entreprise, et le Canada ne s'embête aucunement au Mexique, cet autre voisin dont les américains ont fait leur tributaire, presque leur vassal.

Tout cela explique la mauvaise humeur qu'on nous témoigne actuellement de l'autre côté de la frontière, mais ne la justifie pas.

Il serait plus digne des Américains, assurément, de nous traiter avec loyauté, de nous donner comme nation le fait qu'ils ne refusent jamais chapeau aux hommes entrepreneurs, d'applaudir à nos succès au lieu de nous jaloux, et de nous louer de la réussite au lieu de nous envier. Mais ils nous ont habitués depuis longtemps à leur mesquinerie, et c'est en vain que nous attendons d'eux des procédés loyaux.—La Minerve.

**UN JEUNE HOMME**  
Sachant le français et l'anglais le trouveur de l'emploi comme reporter en s'adressant au bureau du Canada.

**ON DEMANDE**  
Deux apprentis forgeons. S'adresser à LEVEILLE & MATHÉ, 56 rue Dalry.

**E. G. LAVERDURE & CIE**  
MARCHANDS-FERRONNIERS  
SORBETIERES POUR LA CREME A LA GLACE, GLACIERS, PINCES A GLACE, MOULINS POUR L'HERBE, TOILE METALLIQUE, PRESSES A FRUITS, PRESSES A VIN

BOYAUX "HOSE" EN CAOUTCHOUC ET EN COTON A BON MARCHE  
69 et 70, RUE WILLIAM.

**O. R. N. Co.** —SI VOUS VOULEZ—  
DES GRANDS BARGAINS  
—DANS LES—  
—MODES—  
—ET—  
SOUS VETEMENTS  
—VEZ CHEZ—  
**WOODCOCK**  
Vente à Réproché Illimitée qui commence ce jour au  
**Magasin distingué de modes**  
—ET—  
VETEMENTS DE DESSOUS  
818 Rue Wellington  
Ottawa, 24-38-1a

**Incendie de Hall.**  
PHOTOGRAPHIE  
du dernier grand incendie de Hull, photographes de l'Église de Hull en flammes et toutes sortes de photographies à grande réduction chez  
**NAPOLEON BELANGER.**  
No 140 Rue Sparks, Ottawa.

**419 RUE RIDEAU**  
UNE SOIRÉE SEULEMENT  
SAMEDI, 25 AOUT 1888  
Après le coucher du soleil à la date ci-haut mentionnée je vendrai des bottines en kid avec boutons, pour dames à Quatre-vingt dix-neuf centimes, le prix véritable est de une piastre et demi mais... je veux les quatre-vingt dix-neuf centimes.

**CHAS. J. BOTT,**  
119, RUE RIDEAU. 4-4m-38-1a

**N. Faulkner & Fils**  
111, Rue Rideau  
N. B.—Bonne valeur en meri  
no à \$1.50 le set.

**VINAIGRES**  
VINAIGRERIE DE KINGSTON.  
**A. HAAZ & CIE,**  
MANUFACTURIERS  
de Vins Blancs, Cidre, Malt et autres  
VINAIGRES  
Garantis Pura sans tous les Rapports  
EN VENTE A OTTAWA  
Par tous les Principaux Epiciers.

**Eau Minerale DE ST. LEON**  
Un char de cette célèbre eau minerale vient d'être reçu par la  
**Cie. d'Eau Minerale St. Leon**  
au No. 534 1/2 rue Sussex.  
N. B.—Rappelez vous qu'ils vendent 12 billes "Bon pour un verre" pour 25 centimes.

**EXHIBITION CENTRALE DU CANADA**  
**GRANDE EXHIBITION ANNUELLE**  
Agricole et Industrielle  
A  
**OTTAWA**  
Du 24 à 29 SEPTEMBRE

**BONNE NOUVELLE!**  
J'ai le plaisir d'annoncer à mes nombreux praticiens que j'ai fait l'acquisition d'un magnifique carrosse qui surpasse tout ce qu'il y a à Ottawa. J'invite le public à venir me voir avant d'aller ailleurs.

**MOISE LEPINE**  
No. 163 Rue St. André. 2-4-88-6m

**Un jeune homme**  
Sachant le français et l'anglais le trouveur de l'emploi comme reporter en s'adressant au bureau du Canada.

**ON DEMANDE**  
Deux apprentis forgeons. S'adresser à LEVEILLE & MATHÉ, 56 rue Dalry.

**Je Vends en Gros**  
16lbs de Sucre brillant  
Pour \$1.00

5lbs de Thé Japon  
Pour \$1.00

**JOHN CASEY,**  
IMPORTATEUR DIRECT  
117, RUE CLARENCE

**MONTRES! MONTRES!**  
—Pour la balance de ce mois—  
MONTRES, BIJOUTERIES ET ARGENTERIES  
POUR MOITIE DU PRIX

**A. McMILLAN**  
—98, Rue Rideau—  
Echos et Nouvelles.

Notes religieuses.  
Sa Grandeur Mgr. Moreau, de Ste Hyacinthe, partira le 7 du mois de septembre pour Rome accompagné de plusieurs prêtres.

Le Révérend M. Plantin, est actuellement à Nominieung.

Une bonne capture  
Le détective Montgomery a réussi à opérer l'arrestation hier, d'un notable frison du nom de Conway qui était employé comme garçon de cour à l'Hôtel Poynders, rue Wellington. Depuis plusieurs semaines le propriétaire de l'Hôtel s'apercevait de la disparition de petites sommes d'argent du comptoir. Lun di, il compra l'argent et en maqua un certain nombre de pièces; plus tard dans la journée il alla demander à Conway s'il pouvait lui charger un billet d'une piastre et le frison, sans s'en douter tomba dans le piège en remettant à son patron quelques unes des pièces d'argent qu'il avait marquées. Le sergent malhonnête a de suite été arrêté et aura à répondre devant le magistrat O'Garra, de sa conduite.

Protection des animaux  
Les membres de la société pour la protection des animaux se sont réunis hier à l'Hôtel de Ville sous la présidence du Rév M. Rogert.

Jon s'rapporta le cas d'un homme du nom de Vadette qui avait maltraité son cheval. Sur notification cet homme a promit de ne pas faire travailler son cheval avant qu'il soit remis des suites de sa brutalité.

Le créateur Baker parle d'un chien auquel un charpentier a lancé un cleau, lui coupant une patte de la queue et le laissant sur le do; l'auteur de cette brutalité doit paraître devant le magistrat O'Garra.

Il est à peu près certain que la société va faire la nomination d'un inspecteur des animaux; il sera à salaire fixe.

Après l'approbation des comptes au mois, l'assemblée s'ajourna jusqu'à nouvel ordre.

Accident  
Un accident déplorable est arrivé au moulin Brady, à Casselman, ces jours derniers. Un jeune garçon du nom de Napoleon Gauthier s'est fait partiellement bruler la cuisse par une scie ronde. Les docteurs appelés en toute hâte ne jugèrent pas nécessaire de faire l'amputation. Le blessé qui est âgé de 15 ans, est dans un état très critique.

Restitution  
Le département de la Milice a reçu la somme de \$24 accompagnée d'une lettre sans signature disant que c'est un remboursement exigé par la conscience d'un capitaine de la milice aisé.

La récolte  
On semble être sous l'impression que la récolte dans le district d'Ottawa est bien au-dessous de la moyenne, cette année. Tel n'est pas le cas cependant, car il y a des preuves abondantes que les cultivateurs de la vallée de l'Ottawa auront une plus forte récolte que au même que l'année dernière.

Un plongeur  
M. Louis Beau Hill, le fameux plongeur de Hull, s'est acquis une haute renommée comme plongeur, durant son court séjour à Coteau Landing. Un homme du nom de

Gagnon avait échappé une magnifique montre en or à l'eau; par hasard M. Beauchamp se trouva sur les lieux, et sans perdre un instant, il se précipita à l'eau à une profondeur de 26 pieds; après avoir demeuré à minuite sous l'eau, il revint avec la montre, au milieu des applaudissements de ceux qui se trouvaient présents.

Pas d'accusés.  
Nap. Cousineau qui a assailli le conducteur Ferris, sur le chemin de fer du Pacifique, le 19 juin dernier, n'a pu être condamné pour l'acte de violence commise par lui, lorsque fut arrêté de nouveau sur le sentier du chemin de fer par le constable de comté Cook, de l'embreke, pour violation de la loi.

Le prisonnier a comparu devant le magistrat Mitchell à Pembroke qui l'a condamné à nouveau à une amende de \$20 et \$23 de frais ou trois mois de prison aux travaux forcés.

Notes de l'Exposition.  
Le comité de l'Exposition est activement à l'œuvre pour assurer le succès de notre Exposition.

Hier on a accordé le contrat pour les travaux en bois, à la nouvelle salle des machines à M. E. L. Perkins qui était le plus bas soumissionnaire.

MM. McLean et Woodburn furent choisis pour voir à procurer des drapeaux et autres ornements pour les bords de l'Exposition. Il a aussi été décidé que le comité se rendra samedi sur le Parc Lansdowne afin de choisir les endroits propres pour les tentes de la Presse, des rafraîchissements et autres.

Le président de l'Exposition, M. Chs Magee, est parti de Liverpool jeudi le 18 courant et sera de retour vers le 28 à temps pour s'occuper de préparatifs pour l'Exposition.

Les travaux de transport des ailes de la basse principale seront terminés dans une couple de jours.

Le comité a fait annoncer l'Exposition dans la Montreal Gazette et le Mail de Toronto.

**CHEAPSIDE**  
Dirigé par ses Propriétaires

**CHEAPSIDE**  
Les prix sont tombés  
Jamais vous n'avez trouvé des articles à si bon marché que nous les vendons.

**NOS BARGAINS IRRESISTIBLES DE L'ETE**  
Nous demandons le privilège de vous vendre aux plus bas prix du marché, les meilleures styles et qualités que l'on peut trouver à acheter dans la ligne de

**Marchandises Seches!**  
Venez voir les articles  
Comparez les prix et vous admettez que nous vous offrons une grande chance cette saison

Donnez-nous une seule chance et soyez heureux en achetant des articles superbes à des prix exceptionnellement bas.

Economie, confort et satisfaction avec tout achat fait au magasin

**CHEAPSIDE**  
Dirigé par ses Propriétaires